

Journal
communal



DEUXIEME
SEMESTRE
2020

Bien vivre à Peyriac



2020



Une rentrée ensoleillée!



Le mot de Madame le Maire



Madame, Monsieur,

Voici le nouveau bulletin municipal, celui-ci est présenté dans une nouvelle formule.

Vous y retrouverez des informations générales, des informations sur la vie de la commune et des associations mais aussi parfois quelques rappels sur la législation en vigueur afin que Peyrignac reste une commune où il fait bon vivre.

Dans le contexte sanitaire que vous connaissez tous, la nouvelle équipe a été installée le 25 mai 2020.

Je profite de ce bulletin pour remercier Serge PEDENON et son équipe pour avoir assuré la transition en nous y associant très largement.

Vous le découvrirez, nous avons en début de mandat terminé les actions entreprises fin 2019 et tout début 2020.

Les travaux de la route de La Brousse auront lieu d'ici la fin d'année, je sais que nombre d'entre vous se pose la question.

Les activités des associations ont repris avec toutes les normes sanitaires en vigueur, elles permettront à chacun de se rencontrer en toute sécurité.

Afin que nos activités et nos commerces continuent mais également afin de protéger les plus vulnérables, nous demandons à chacun de bien respecter les gestes barrières et de prendre soin de soi et de son entourage.

**Madame le Maire,
Marie-Claire Boulinguez**



Votre nouveau conseil municipal



Marie-Claire
BOULINGUEZ

Maire

Commissions :
-finances
-voirie
-communication



Arlette
ROULAND

1ère adjointe

Commissions :
-finances
-affaires scolaires
-bâtiment



Laurent
DOMEJEAN

2ème adjoint

Commissions :
-finances
-voirie
-communication



Jean-Philippe
DUBUISSON

3ème adjoint

Commissions :
-finances
-voirie
-bâtiment



Aurélie
CASSEZ

Conseillère

Commissions :
-affaires scolaires
-communication



Alain
DURAND

Conseiller

Commissions :
-voirie
-bâtiment
-syndicat départemental
électricité (titulaire)



Samuel
PEREIRA

Conseiller

Commissions :
-affaires scolaires
-communication



Marie-Lys
SAUVION

Conseillère

Commissions :
-affaires scolaires
-communication
-syndicat départemental
électricité (suppléante)



Fabrice
VERT

Conseiller

Commissions :
-voirie
-bâtiment
-syndicat départemental
eau (suppléant)



Martine
DEFOSSEZ

Conseillère

Commissions :
-affaires scolaires
-communication
-syndicat départemental
eau (titulaire)



Michel
BOUDY

Conseiller

Commissions :
-finances
-bâtiment
-syndicat départemental
eau (titulaire)



Liliane
BLANCHARD

Conseillère

Commissions :
-affaires scolaires
-bâtiment
-syndicat départemental
électricité (titulaire)



Fred
LAROCHÉ

Conseiller

Commissions :
-voirie
-bâtiment
-syndicat départemental
eau (suppléant)



Emilie
PEJOINE

Conseillère

Commissions :
-finances
-affaire scolaires
-communication



Philippe
COLLAS

Conseiller

Commissions :
-finances
-voirie
-syndicat départemental
électricité (suppléant)

Installation du conseil municipal

Le 25 mai 2020 à 19h05.

M. Serge Pedenon, maire sortant, a déclaré la séance ouverte
-14 conseillers sur 15 étaient présents.

-Mme Marie-Claire Boulinguez a été élue maire avec 14 voix.

-Mme Arlette Rouland, M. Laurent Domejean et M. Jean Philippe Dubuisson
ont respectivement été élus, première, deuxième et troisième adjoint, avec chacun 14 voix.
Elus à la majorité absolue, ils ont immédiatement pris leurs fonctions.

Les lingettes dans les toilettes

Stop!



L'agence technique départementale signale que de nombreuses lingettes sont retrouvées dans les stations d'épurations, créant des dysfonctionnements et dommages aux installations d'assainissement.

Merci de ne pas jeter vos lingettes dans les toilettes, car même si des arguments commerciaux peuvent indiquer qu'elles sont biodégradables, ces lingettes mettent beaucoup de temps à se dégrader. Ainsi, elles arrivent à la station d'épuration en parfait état, ou presque. Causant quantité de bouchons sur leur passage, et par conséquent des surcoûts d'entretien qui finiront par être facturés à l'ensemble des usagers.

Condat, Thenon, Hautefort, De quelle déchetterie dépend-t-on ?

Jusqu'à maintenant vous avez le choix, vous pouvez sans problème vous rendre sur l'un de ces trois sites.

A noter qu'en attendant l'ouverture de la nouvelle déchetterie de Thenon, la déchetterie actuelle est difficilement accessible aux véhicules de gros volumes.

Déchetteries



Anim
aux
er
ants

Une convention a été signée entre notre commune et la **SPA** de Périgueux. Cet accord signifie que lorsqu'un animal domestique est retrouvé errant sur la commune, la mairie, en charge de sa capture le remettra à la **SPA** sous deux jours. La **SPA** s'engage alors à accueillir l'animal dans les meilleures conditions, et à rechercher les propriétaires dans un délai court. Les éventuels frais de fourrière et de vétérinaire avancés par la mairie, seront alors remboursés par le propriétaire.

En contrepartie de la prestation de fourrière, la mairie versera cette année à la **SPA** une indemnité fixée à 0,80 euros par habitant. (Soit environ 450 euros).

Durant l'été, nous avons procédé à la rénovation de la classe de M. LAJUGIE-CONGY Jérémie. Une VMC a également été installée. La reprise de l'école s'est faite avec les conditions sanitaires en vigueur.

L'effectif de l'école est de 29 élèves :

14 élèves en CE1 et 15 élèves en CE2.

En raison des difficultés liées au confinement de ce printemps, le conseil a voté pour les entreprises locataires de la mairie, une réduction de loyer, pour 1 mois, de 450 euros. Cette mesure concerne le restaurant **Le Tavelou**, l'épicerie **Vival**, et le camping **La Garenne**.

Le dimanche 21 juin, des gens du voyage ce sont installés sur le stade communal. Ils sont repartis le dimanche 28 juin, laissant un dédomagement de 250 euros. Cette somme, payée en liquide et ne pouvant être intégrée à un quelconque budget, a été reversée dans son intégralité à l'école. Lors d'une prochaine réunion, le conseil délibérera sur un aménagement des abords du stade.

Le jeudi 27 août, **M. Sébastien Lepetit** Sous-Préfet de Sarlat a rencontré l'équipe municipale. Nous avons profité de cette visite pour lui faire découvrir le camping **La Garenne** et l'ensemble des bâtiments communaux. Nous avons également échangé sur l'accessibilité de la mairie.

Jusqu'à nouvel ordre, la salle des fêtes n'est plus louée aux particuliers suite aux contraintes de réglementation liées à la COVID 19. Elle reste mise à disposition des associations selon un protocole défini et signé avec la municipalité

De nouveaux containers route de La Roche ont été installés dans le courant de l'été par le SMD3. Ceux-ci remplacent les anciens containers à roulettes.





Le budget

Le budget principal de la commune s'équilibre à hauteur de **457 127,81 €**.

Il permet les dépenses courantes de fonctionnement de la commune dont 38 % sont les charges de personnel.

Ce budget est impacté par toutes les mesures liées à l'épidémie de COVID-19.

Il permet de dégager un virement au budget d'investissement de **87 185 €**.

Le budget d'investissement s'équilibre quant à lui sur un montant de **80 604,81 €**.

Le budget d'investissement 2020 permettra de réaliser la fin des travaux de la route de La Brousse, du city-stade, de finaliser l'achat d'une parcelle de terrain permettant d'agrandir le cimetière, ainsi que la mise en place d'une VMC à l'école et quelques autres dépenses.

Le budget d'investissement intègre également le remboursement des emprunts qui se monte à **62 000 €**.



City-stade



Route de La Brousse

Communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort

Suite aux élections municipales, la communauté de communes a élu son président. Cette élection s'est déroulée le jeudi 09 juillet 2020.

M. Dominique BOUSQUET a été réélu à la présidence de la communauté de communes.

Dans la foulée, 12 vices-présidents ont été élus.

M. Roland MOULINIER, Maire de la Bachellerie : Budget et finances, politique de santé

M. Jean-Jacques DUMONTET, Maire de Pazayac : Administration générale, action sociale, transition écologique (PCAET - énergies renouvelables)

Mme Francine BOURRA, Maire du Lardin Saint-Lazare : Économie

M. Dominique DURAND, Maire de Tourtoirac : Tourisme

M. Lionel ARMAGHANIAN, Maire de Beauregard: Réseaux, travaux, services

M. Michel LAPOUGE, Maire de Teillots : GEMAPI SMBI, conduite des travaux sur le canton de Hautefort, suivi investissement travaux communes rurales, gestion matérielle de la Maison de Santé

M. Bertrand CAGNIART, Maire de Bars : Urbanisme

M. Stéphane ROUDIER, Maire de Condat sur Vézère : Politiques contractuelles, GEMAPI SMBVV, grand site Vallée de la Vézère

Mme Régine ANGLARD, élue à la commune de Terrasson et conseillère départementale : Culture, politique enfance-jeunesse

M. Claude SAUTIER, Maire de Limeyrat : Communication, transports scolaires, politique sportive

M. Jean-Marie CHANQUOI, Maire des Coteaux Périgourdins : agriculture, conduite des travaux sur cantons de Terrasson et de Thenon

M. Daniel BARIL, Maire de la Feuillade : Habitat, logement - OPAH, ORT

Les élus communautaires siègent jusqu'en 2026 au sein du Conseil communautaire qui se réunit au minimum une fois tous les 2 mois. Le Conseil communautaire est l'instance qui vote les délibérations à l'ordre du jour, il détient donc le pouvoir décisionnaire.

Le nombre de sièges par commune est calculé en fonction de la population selon une répartition « de droit commun ».

Ainsi, les communes sont représentées par 58 conseillers communautaires qui ont été élus au suffrage universel en mars 2020 lors des élections municipales fléchées.

La commune de Peyrignac dispose d'un siège au conseil communautaire.

Règles d'urbanisme

Suite à de nombreuses questions, nous nous permettons de faire un rappel sur les règles d'urbanisme.

Les personnes, qui pensant de toute bonne foi n'avoir pas à faire de déclaration, pourront à la lecture des lignes qui suivent régulariser leurs situations.

Depuis le 01/01/2017, la DDT24 n'instruit plus les demandes d'autorisation d'urbanisme sur la commune. La commune de PEYRIGNAC a adhéré au service commun ADS de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord, Thenon, Hautefort.

Cette mission complète la compétence intercommunale de planification des documents d'urbanisme, ce qui permet de pouvoir mieux prendre en compte les difficultés et les problématiques d'instruction des demandes d'autorisation dans les documents d'urbanisme.

Pour les habitants de la commune désirant déposer une demande d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de construire modificatif, permis de démolir, transfert de l'autorisation d'urbanisme), ce changement n'a aucun impact : La Mairie de PEYRIGNAC reste votre interlocuteur privilégié.

Le code de l'urbanisme dispose que :

- les constructions inférieures ou égales à 5 m² sont dispensées de formalités;
- les constructions d'une surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure à 5 m² sans dépasser 20 m² doivent faire l'objet d'une déclaration préalable;
- les constructions d'une surface de plancher ou d'emprise au sol de plus de 20 m² doivent faire l'objet d'un permis de construire.

Mais tous les projets de constructions ou de travaux doivent respecter les dispositions de la Carte Communale, qui délimite les secteurs constructibles et non constructibles, et celles du code de l'urbanisme notamment le RNU.

Attention : en secteur des monuments historiques, la consultation de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire, tous travaux doivent être déclarés même les constructions de moins de 5 m².

La mairie assure l'enregistrement de votre demande et transmet votre dossier au service ADS de la CCTTH qui procède ensuite à l'instruction réglementaire et propose un arrêté au maire, le maire restant décisionnaire.

Avant tout commencement de travaux, il est nécessaire de prendre contact avec la mairie.

Vous pouvez trouver les CERFA de demande d'autorisation de travaux sur le site service-public.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Santé, famille, retraites, recherche d'emploi :
un service personnalisé d'accompagnement
à moins de 30 minutes de chez vous.

**Les services
du quotidien
à côté de
chez vous.**

france-services.gouv.fr

Depuis le 1er janvier, l'espace **France services** vous accompagne dans vos démarches dématérialisées c'est-à-dire utilisant l'informatique. Un lieu unique pour répondre aux besoins des usagers dans leurs démarches.

Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Les espaces **France Services** permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien.

Dans chaque **France Services**, il est possible de solliciter les services d'un socle de 9 partenaires de l'État :

1. La Direction générale des finances publiques
2. Le ministère de l'Intérieur
3. Le ministère de la Justice
4. La Poste
5. Pôle emploi
6. La Caisse primaire d'assurance maladie
7. La Caisse nationale des allocations familiales
8. L'assurance retraite
9. La mutualité sociale agricole (MSA).

France services est ouvert à :

Thenon : Centre social et Culturel Passerelle Vézère Haut Périgord Noir 5 place Montaigne 24210 THENON

Hautefort : Mairie de Hautefort : rue Sylvain Florat 24 390 HAUTEFORT



Les associations

Le 27 août 2020, une réunion avec l'ensemble des associations de Peyrignac a eu lieu. La reprise des activités a été évoquée avec la mise en place de conditions sanitaires. Ainsi, chaque association signera avec la mairie un protocole COVID et une convention de mise à disposition des locaux.

Liste des associations actives sur la commune :

-Club des aînés :

Présidente : Mme Bernadette Latour

-Amicale laïque de Peyrignac :

Présidente Mme Nathalie Manière

-Amicale de chasse :

Président : M. Pierre Lafaye

-Comité des fêtes :

Président M. Didier Granchamp

-Modélisme club 24 :

Président : M. Gilles Cron

-Péry'quad :

Président : M. Alain Rouland

-Tout est permis

Présidente : Mme Emilie Ravidat

-Une Nouvelle vie :

Présidente : Mme Aurélie Cassez

-AMAP de Peyrignac :

Coordinatrice : Mme Brigitte Michel

Reprise des cours informatique à destination des seniors :

A compter du **mardi 29 septembre**.

Deux niveaux sont proposés :

Le mardi pour les non débutants

de 9h30 à 11h00

et le jeudi matin

de 9 heures à 10 heures.

Les inscriptions sont à faire auprès du centre social et Culturel Passerelle au 05.53.35.09.96.

Du fait des conditions sanitaires, le nombre de places est limité afin de conserver la distanciation nécessaire.



L'Amicale Laïque fait sa rentrée !

Certaines de nos activités vont reprendre. Cependant, comme vous vous en doutez, il nous faudra respecter un protocole sanitaire à cause du COVID.

L'association a tout organisé pour que les activités que nous avons choisies de faire reprendre respectent les conditions sanitaires en vigueur.

Enfin, n'hésitez pas à aller liker La page Facebook de l'asso

<https://www.facebook.com/amicalelaiquepeyrignac24>

afin de connaître l'ensemble de nos actualités tout au long de la saison !

- Pilâtes et circuit training : mardi et jeudi soir
- Badminton le lundi soir
- Danse enfant et ado le mercredi après-midi
- Multisport adultes : le vendredi soir
- Repas en novembre (date et thème à venir)
- Samedi 5 décembre : marché de Noël
- Dimanche 11 avril : activités pour Pâques
- 1er mai : randonnée et repas traditionnel

Contact mail : amicale.laiquepeyrignac24@gmail.com

Téléphone : 06 50 25 38 65 (Jérémie -secrétaire de l'asso)



Tout est permis

Théâtre adultes

Tous les mercredis soir 20h30

Pour débutants et confirmés

Tous secteurs

(covoiturage possible Terrasson, Le Lardin)

Comédies sous forme de pièces de 15 à 20 min

Théâtre enfants

Tous les mercredis à 18h00

De 8 à 16 ans

Avec la troupe

de l'amicale laïque du Lardin

Jeux de rôles, improvisations etc.

Inscriptions et renseignements :

Virginie : 06.67.43.74.74

Valérie : 06.51.24.89.17

AMAP DE PEYRIGNAC

Une AMAP est une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne.

Dans les années 1960, des mères de famille japonaises s'inquiétant de voir l'agriculture s'industrialiser, fondèrent les premiers « TEKEI » ce qui peut se traduire par « la nourriture avec le visage dessus » dont le principe est le suivant : en échange de l'achat à l'avance de la récolte du paysan, ce dernier s'engage à fournir à ces mères des aliments cultivés sans produits chimiques. Le concept se répandit dans le monde et apparut en 2001 en France, dans le Var, où la première AMAP fut créée.

Lancée en septembre 2019 par des citoyens peyrignacois soucieux de la qualité de leur alimentation, du lien avec la terre et les paysans et du respect de l'environnement et de l'animal, l'AMAP de Peyrignac propose la distribution hebdomadaire de produits bios de fermes de proximité. Pré-payant directement les produits auprès des producteurs, ces derniers les livrent à date fixe, sur une période donnée renouvelable. Les Amapiens s'engagent en retour à assurer les permanences de distribution.

5 producteurs locaux livrent les samedis de 10h30 à 11h30, dans la cour de l'école ou au petit square attenant, des légumes, des œufs, des poulets, du veau, du bœuf et du miel, tous certifiés bios sauf le miel qui est cependant de Peyrignac.

Renseignement et souscription :

Brigitte Michel, coordinatrice, 06 45 50 45 71

ou amap-peyrignac@laposte.net

La vie associative ayant grandement été perturbée ces derniers mois, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer le programme de toutes les associations. Nous ne manquerons pas de le faire dans un prochain bulletin, par mail, ou sur le site internet de la mairie.

www.mairie-peyrignac.fr

Si vous souhaitez être tenu informé par mail de l'actualité de la commune, n'hésitez pas à vous enregistrer en mairie, à l'adresse :

mairie.peyrignac@wanadoo.fr

PEYRIGNAC

DU 10 JUILLET AU 28 AOÛT

Tous les VENDREDIS SOIR à partir de 18 H

Place de l'église **MARCHÉS DE PRODUCTEURS**



DU COIN ! **Buvette**

+
Restauration
sur place
ou à emporter

Merci d'apporter vos couverts

Marchés organisés
par la municipalité,
dans le respect des règles
sanitaires en vigueur.

Plus d'infos sur maine-peyrignac.fr



Cet été, la municipalité a fait le choix de maintenir et d'organiser les Marchés de Producteurs de Pays. Par la force des choses, ils furent différents de ceux préparés depuis de nombreuses années par le Comité des fêtes.

D'abord le lieu, pour plus d'espace les marchés ne se sont pas déroulés dans la cour de l'école mais sur la place de l'église. Très vite face à l'affluence, le port du masque fut rendu obligatoire. Malgré cela, les soirées se sont déroulées dans une ambiance conviviale et bon enfant.

Nous tenons d'ailleurs à vous remercier pour votre civisme et votre sens des responsabilités durant les marchés, et plus généralement durant tout l'été. Merci.





BIBLIOTHÈQUE

Madame **Brigitte Michel**,

qui a grandement participé à la réouverture et au maintien de la bibliothèque depuis 2015, a pris la décision d'arrêter ses fonctions de bibliothécaire bénévole, merci à elle pour toutes ces années. Mesdames **Dominique Liou** et **Annie Norbelat** continuent de tenir leurs permacences. Merci à elles pour leur investissement. Nous souhaitons également la bienvenue à madame **Dolcéa Plancassagne**, nouvelle bénévole.

La Bibliothèque est ouverte le lundi de 14h à 17h et le jeudi de 9h30 à 12h30.

Nous vous rappelons que grâce aux services de la BDP
(Bibliothèque Départementale de Prêt)

la bibliothèque de Peyrignac dispose d'un large choix d'ouvrages, et peut sur demande obtenir le livre que vous souhaitez.

Mairie

Heures d'ouverture au public

	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 à 12h00	13h15 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h00	fermé
Mercredi	fermé	fermé
Jeudi	8h30 à 12h00	fermé
Vendredi	8h30 à 12h00	13h15 à 16h30
Samedi	Permanence des élus 9h00 à 11h30	fermé

Contact

Téléphone 05 53 50 62 80

Fax : 05 53 50 66 80

mairie.peyrignac@wanadoo.fr

[Site internet : www.mairie-peyrignac.fr](http://www.mairie-peyrignac.fr)

LE BLASON

Pour lire un blason (ou blasonner), on utilise un vocabulaire spécifique : l'héraldique (science qui étudie les blasons).

En héraldique, chaque forme et couleur a un nom technique très précis.

(Exemple : le bleu est nommé azur, le blanc nommé argent, le rouge nommé gueules etc.)



Suivant les règles de l'héraldique, le blason de Peyrignac peut être décrit ainsi :

Mi-partie, au premier de gueules d'un château d'argent accoté d'un lion d'or et de cinq étoiles du même.

Au deuxième d'azur d'une gerbe de blé d'or accompagnée de deux étoiles du même, et surmontée de trois burelles d'argent.

Le blason de Peyrignac est composé de deux moitiés d'écus.

Concernant la partie bleue, l'écu est référencé dans le Grand Armorial de France* sous le nom de **Pierre Martin, écuyer, sieur de Montsec et de Champagne du Pizou.**



Concernant la partie rouge, des généalogistes et des Héraldistes ont étudié cet écu, ils n'ont pas réussi à déterminer avec certitude sa provenance. L'enquête reste donc ouverte, n'hésitez pas à y participer.

**Grand Armorial de France : ouvrage publié en 1696 par Charles d'Hozier, rassemblant les armoiries en usage dans le royaume sous Louis XIV.*

Merci à Madame Andrée Brunelière pour ses conseils et documents.

Si vous avez des photos ou documents anciens sur Peyrignac, que vous souhaitez les partager, n'hésitez pas à les transmettre en mairie.

Merci !

e Les entreprises



MENDES CONSTRUCTION
 3 la Grande Boyne
 24210 PEYRIGNAC
 Maçonnerie - Rénovation
 Travaux de l'habitat
 05 72 22 45 23
 mendes.construction24@outlook.fr



Tél. : 05 53 50 63 39

AU TARAVELOU
 Vendredi midi : repas à thèmes
 Repas de groupe toute l'année
Bar - Restaurant
 24210 Peyrignac
 06 22 09 61 41 / 05 53 50 80 99

EPICERIE PEYRIGNACOISE
 Laëtitia REY
 Epicerie - Produits frais
 Pain - Gaz - Tabac
 Livraison - Presse
 Point Poste
 24210 PEYRIGNAC
 Tél. : 05.53.50.70.19

Camping Garenne
 Peyrignac Dordogne Périgord
 Location et vente chalets, mobil home
 Parcelle à l'année
 Repas de famille avec hébergement
 Ouvert à l'année
 Tél. : 05.53.50.57.73

atelier SIGNEA
 Déco-Publicité
 Panneaux, Enseignes, Lettrage, Découpe Numérique, Cartes de visite, Flyers, Décor véhicules...
 Créations tous supports
 06 81 95 86 07
 La Brousse - 24210 PEYRIGNAC
www.signea.fr - signea24@orange.fr

Pizzeria - Resto - Café concert
Le marquee
 Pizzeria - Resto - Café concert
 Chemin de la Nuelle 24210 Peyrignac

ROULAND Daniel
 Tous travaux de plâtrerie
 Maçonnerie - Peinture
 Artisan
 Portable : 06.09.87.44.19
 La Bonnelle - 24210 PEYRIGNAC

SARL ROULAND
 Menuiserie Electricité
 Placoplâtre Isolation
 24210 PEYRIGNAC
 Port. 06 22 19 41 97
sarlrouland@yahoo.fr

CR
 Restauration de Monuments Historiques et Patrimoine Anciens
 Taille de Pierres - Maçonnerie
 Couverture de Lauzes et Tuiles canals
Les Compagnons Réunis
 24100 LA BACHELLERIE
 Tél. : 05 53 51 59 31
 Fax : 05 53 51 59 33

Céline
 Votre coiffeuse à domicile
 06 89 04 06 14
 24210 Peyrignac
 Facebook : Céline Coiffeuse à Domicile

La Ferme de Jeannot
 FROMAGES FRAIS FERMIERES
 1 chemin de la vergne - 24210 - PEYRIGNAC
 06 15 60 26 84

Ludovic BOULINGUEZ
 spécialiste pour vous : vos travaux de rénovation ou de construction de salles de bains, vos travaux de plomberie, Davais gratuits et rapides.
 24210 PEYRIGNAC 06.86.50.05.23
m.lg.boulinguez@wanadoo.fr

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ? **SAFTI**

Contactez votre conseiller indépendant près de chez vous et confiez lui votre projet immobilier en toute sérénité !

Christine
 Spécialiste sur le secteur de Peyrignac et Aillentours
 07.83.12.14.87
christine.evraud@safti.fr

PERIGORD PLOMBERIE & MULTISERVICES
Brunaud Mikael
 Plomberie, Sanitaire, Adoucisseur, Climatisation, Chauffage Multiservices
 0674883800
 24210 PEYRIGNAC
mikael-brunaud@hotmail.fr

Marie Coif
 06.84.98.34.83
 Coiffure mixte à domicile
 Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi

Lors de sa séance du 22 juin, le conseil municipal a validé pour 2020 la gratuité des encarts publicitaires.
 Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique, Peyrignac septembre 2020